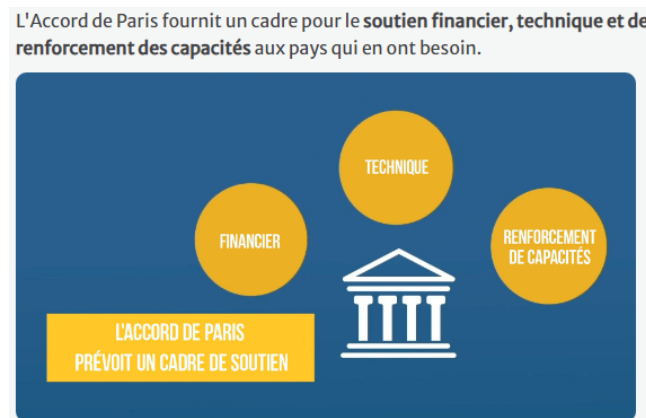


Activité

→ La COP21, exemple de coopération à l'échelle internationale

(> manuel p. 264)

Sur la COP21 et notamment sur la logique coopérative et le soutien aux pays les moins bien dotés :
<https://unfccc.int/fr/a-propos-des-ndcs/l-accord-de-paris>



INFO

- **L'atténuation** s'attaque aux causes du changement climatique. (exemple : politique de réduction des émissions de GES)
- **L'adaptation** cherche à limiter les effets du changement climatique (sur la santé, sur les inégalités, sur le patrimoine naturel, etc.).

L'Accord de Paris réaffirme que les pays développés doivent prendre l'initiative d'apporter une aide financière aux pays moins bien dotés et plus vulnérables, tout en encourageant pour la première fois les contributions volontaires des autres parties. Le financement du climat est nécessaire pour les mesures **d'atténuation**, car des investissements à grande échelle sont nécessaires pour réduire les émissions de manière significative. Le financement de la lutte contre le changement climatique est tout aussi important pour **l'adaptation**, car des ressources financières importantes sont nécessaires pour s'adapter aux effets néfastes et réduire les conséquences du changement climatique.

(...)

Tous les pays en développement n'ont pas les capacités suffisantes pour faire face aux nombreux défis posés par le changement climatique. C'est pourquoi l'Accord de Paris accorde une grande importance au renforcement des capacités des pays en développement en matière de climat et demande à tous les pays développés de renforcer leur soutien aux actions de renforcement des capacités dans les pays en développement.

Questions

1. Quels sont les acteurs de l'accord de Paris ?
2. Quels sont leurs objectifs et leurs moyens d'action ?
3. À quelles échelles agissent-ils ?
4. À partir de l'exemple de la COP 21 rédigez une EC1 sur le sujet suivant : Illustrez par un exemple le fait que différents acteurs peuvent être amenés à coopérer au sujet des questions environnementales